

Le mot du Président

Première session ordinaire (2013)

- ALGER - Les 04 et 05 Mai 2013

Chers confrères, Messieurs les membres du Conseil National de l'Ordre des Géomètres Experts Fonciers.

Lors de la réunion du 01/04/2012, nous avons adopté le règlement intérieur du Conseil National. Ce document, réglementaire et nécessaire, par lequel les responsabilités sont partagées, les tâches sont définies et le rôle de chaque membre est fixé.

En septembre 2012, une réunion a été tenue pour présenter le programme qui se base sur trois axes :

1- L'amélioration du fonctionnement administratif du Conseil National :

- Secrétariat
- Trésorerie
- Documents

2- Le rapprochement avec les partenaires en relation avec l'exercice de la profession:

3- Promouvoir l'exercice de la profession :

- Mise à niveau.
- Discipline.
- Formation continue.

La dernière session 2012 tenue le 25/12/2012, son titre était :

« Les missions attribuées par la loi à l'O.G.E.F »

- Les missions de l'O.G.E.F
- Les missions du C.N
- Les missions des C.R

Aujourd'hui, nous nous sommes réuni pour dresser un bilan, mais, avant de le faire, il est temps de préparer une évaluation correcte et objective sur nos engagements, notre disponibilité pour servir la profession et notre dévouement pour conquérir à la profession la place qu'elle mérite.

Chacun de nous doit s'interroger:

« Qu'elle a été sa contribution pour honorer les missions de l'OGEF ?? »

Certes,

- nous assurons les missions de l'ordre bénévolement,
- personne n'est responsable sur l'autre, tous les membres sont élus,
- Personne n'a de compte à rendre à qui que soit.

Mais,

- avons-nous le droit d'occuper des postes sans rien faire ?!!!!

Merci de votre aimable attention.

Le Président du Conseil National.
SIDHOUM Sebti